

Interdiction des véhicules Crit'Air 3 dans certaines grandes villes Françaises

Yespark, propose une alternative multimodale à cette nouvelle réglementation

Paris, mardi 19 novembre 2024 - A partir du 1er janvier 2025, les véhicules de crit'air 3 seront interdits de circuler à Paris, Lyon et Montpellier. Certaines zones à faibles émissions (ZFE) entraînent une restriction pour certains véhicules en fonction de leur classification Crit'Air depuis plusieurs années maintenant.

Yespark, le spécialiste de la location de places de stationnement, offre une alternative **grâce à son [offre dédiée au parking relais](#)**. Yespark compte aujourd'hui 468 parkings soit environ 9000 places de stationnement à proximité directe des transports.

Dans le Grand Paris, **79 communes et plus de 7 millions d'habitants sont concernés par la mise en place de cette nouvelle restriction**. La zone délimitée par l'autoroute A86 **concerne environ un demi-million de véhicules**.

Située à moins de 400m des gares, soit moins de 5 minutes à pied, **Yespark est une alternative idéale pour les automobilistes de véhicules Crit'Air 3**. De plus, ces parkings relais sont **jusqu'à 70% moins chers que ceux se trouvant en centre ville**.

Une offre pensée pour faciliter la mobilité multimodale

Pour répondre à ce défi, Yespark lance une solution adaptée aux besoins de ses utilisateurs. Par exemple avec bientôt la possibilité de réserver son parking pour la semaine (5j/7) pour les personnes ayant besoin d'un parking pour se rapprocher de leur travail et qui n'en n'ont pas besoin le weekend.

Se garer plus facilement grâce à l'offre de Yespark Relais, permet de ne pas avoir à entrer dans la ville, mais également de :

- **Accéder sereinement à une gare TGV** : les parkings autour des gares de TGV peuvent être encombrés et coûteux, rendant le début de votre voyage stressant. Avec Yespark Relais, profitez de parkings situés à moins de 5 minutes à pied des transports, garantissant un accès facile et rapide à votre gare.
- **Se rapprocher de son lieu de travail** : trouver une place de parking proche du lieu de travail peut s'avérer être un défi quotidien, surtout dans les zones urbaines densément peuplées. Grâce à Yespark Relais, vous pouvez facilement terminer votre trajet en transports en commun et éviter les tracas du trafic et des parkings coûteux en centre-ville.
- **Faire une visite culturelle ou les magasins en centre-ville** : Planifier une journée de visites culturelles ou de shopping à Paris peut vite devenir un casse-tête à cause des options de stationnement limitées et onéreuses. Garez-vous dans l'un de nos parkings situés à moins de 5 minutes à pied d'une station et profitez de votre journée sans vous soucier des tarifs élevés des parkings en cœur de ville.

Aujourd'hui l'utilisateur peut voir directement sur l'application Yespark le temps de trajet entre le transport en commun et le parking sélectionné. Demain, de nouvelles options et fonctionnalités permettront notamment de voir le temps départ/destination, en prenant en compte l'étape du stationnement.

27% des abonnés de parkings relais prennent les transports en commun après s'être garés.

Afin de mieux comprendre les usages et besoins qui existent sur les parkings relais, Yespark a mené une étude auprès de 2400 abonnés qui ont un parking situé à proximité d'une gare. **Ils sont 27% à prendre les transports en commun une fois s'être garés et ainsi, privilégier un trajet multimodal.** La durée de trajet en transport en commun est de moins de 15 min pour 15,2%, 15-30min pour 32,6% et plus de 30 min pour 52,1%.



Les principales raisons du choix du parking sont en premier lieu la proximité du domicile pour 23% d'entre eux, la proximité d'une gare/station pour 20%, suivi du tarif (15%), de la dimension de la place de parking (7%) et la sécurité (6%).

Grâce à sa solution éprouvée, l'ambition de Yespark est de continuer de développer massivement l'accès au parking relais, une solution facile pour limiter la voiture en centre ville et favoriser l'accessibilité à l'intermodalité.

Je reste à votre disposition si vous souhaitez échanger avec un porte-parole de Yespark qui pourrait vous en dire plus sur les enjeux liés aux parkings relais et revenir sur les résultats de l'étude.

À À PROPOS DE YESPARK

Créé en 2014 par Thibaut Chary et Charles Pfister, Yespark est le spécialiste de la location de places de stationnement longue durée en France et en Italie. Yespark permet de valoriser les actifs des bailleurs sociaux et des entreprises en commercialisant des places de parkings vacantes. Depuis sa création, Yespark a reversé 70 millions d'euros aux bailleurs sociaux. En France, Yespark est présent dans plus de 700 communes et dispose d'un parc locatif de plus de 70 000 places de parking dont 45 000 en Ile-de-France. Depuis avril 2024, Yespark est Entreprise à Mission et s'engage à libérer plus de 200 kilomètres de voirie.

Yespark pour accompagner la mobilité du futur.

www.yespark.fr